

**Compte-rendu de la 33ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,
du lundi 15 juillet 2024**

Prochaine réunion ZOOM le lundi 16 septembre 2024 de 9h30 à 10h30

Participants : Anthony Ringeval (Dainville), Thomas Blumentritt (Nantes), Delphine Allera, et Morgane Bois nouvelle directrice-adjointe du FDE (Ardennes), Christelle Faucitano (Nîmes), Véronique le Hongre (Grenoble), Jeanne Cornaille (GEPSo), Daniel Rousseau et Mireille Rozé pour l'ECNP.

Ordre du Jour :

Avant-dernière étape administrative de Pegase validée avec cet avis positif du CTIS qui devrait très logiquement être confirmé le 29 juillet par le CSIS avant décret immédiat de période de transition et nouvelle convention CNAM. Généralisation programmée en décembre 2025.

- Vos actualités
- vos questions

Points évoqués

- *Le CTIS donne un avis positif*
- *période transitoire de 16 mois : plus chantiers : améliorer la facturation, préciser la consommation des forfaits au réel*
- *Enquête GEPSo sur les pouponnières*
- *plusieurs chantiers à travailler pour préparer la généralisation au plus près des coûts réels du programme dans vos établissements*

ACTUALITES du programme

Dr Rousseau La bonne nouvelle c'est l'**avis positif du comité technique**. On est intégré à la PEC des enfants vulnérables avec les TND et les réseaux de prématurité.

Prochaine commission : le conseil stratégique en santé se réunira le 29 juillet.

On continue comme ça durant 16 mois, sans rien changer de l'organisation, mais pour améliorer la facturation. On n'en est plus à prouver ce qu'on fait, mais à asseoir ce qu'on fait.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ouvrir pegase à d'autres services, mais il faut qu'on soit informé d'ici fin juillet et que cela soit noté dans le cahier des charges du nouvel arrêté. Augmenter la file active c'est possible, mais la cnam doit le valider dans le ccdc.

L'autre bonne nouvelle, c'est que pegase c'est aussi un groupe témoin, et Karine Chevreul a déjà constaté que les enfants vont mieux, ça signifie qu'on est capable de montrer au tutelles que ce qu'on fait, ça marche !

Dans 18 mois, on va passer en droit commun, on va intégrer d'autres établissements, on ne sait pas encore comment, mais sur vos territoires, vous pourrez infuser votre expérience à ces établissements. Vous pourrez les former à pegase, avec une fonction d'observatoire sur les effets de pegase dans votre territoire. Donc si vous avez d'autres projets pour intégrer d'autres services, lâchez-vous ! en nous informant pour les intégrer dans le nouveau cahier des charges de la période transitoire. C'est comme le **forfait accouchement !...**

VOS QUESTIONS

Christelle Faucitano Est ce que les parents et enfants en centre parental pourraient en bénéficier ? Oui, comme c'est déjà le cas dans certains établissements.

Delphine Allera Est-ce que vous avez besoin d'estimation de notre file active pour les 16 mois à venir ? Oui si vous le pouvez, ce serait très précieux pour nous.

Dr Rousseau L'autre chose à faire dans les 18 mois, c'est l'analyse précise de la consommation des forfaits. Donc il va falloir créer un modèle pour calculer toutes les dépenses induites, y compris pour vos personnels salariés.

VOS ACTUALITES

GEPSO JEANNE CORNAILLE vous invite à renseigner l'**Enquête Nationale sur les pouponnières**, qui a été envoyée à tous, elle est différente de l'enquête flash qui vous a été transmise en juin. Déjà plusieurs travaux ont eu lieu. Si le plus grand nombre des

directeurs peut y répondre, pour donner la réalité du terrain, ce serait le bienvenu, car il y a actuellement un courant de remise en question de l'existence des pouponnières : à quoi elles servent, les FA sont plus adaptées... qui est un peu inquiétant. **Dr Rousseau souligne l'importance d'avoir des outils pour mesurer, évaluer les actions pour expliquer pourquoi les pouponnières,**

Dr Rousseau Nous sommes soulagés du travail de 7 ans réalisé, qui a réussi grâce à tous vos engagements. Maintenant on a la reconnaissance, avec le GEPSO très engagé sur le terrain . On devient presque un observatoire de la protection de l'enfance.

Durant cette période transitoire, il faudra revoir la formation, estimer le temps nécessaire à un établissement pour rentrer dans pegase entre la première réunion et les premières inclusions, en incluant la formation. **retour sur investissement 2 à 3 ans plus tard,** il faut qu'on arrive à identifier ce coût et à le chiffrer. Doctolib va nous aider. Sur la question de la consommation des forfaits, il faudrait qu'on arrive à faire ce travail dans les 6 mois.

GRENOBLE Véronique Le Hongre n'ont plus de coordinatrice à Grenoble, ne sait pas si auront une nouvelle coordo. Quand pourra-t-on avoir la nouvelle convention ? **Dr Rousseau** la nouvelle convention va prendre la suite de la première. Normalement vous ne serez pas impactés par cette convention. **Véronique Le Hongre** Vont faire le bilan pegase en interne sur un an, constate que c'est compliqué quand les enfants sortent, comme évoqué avec l'évaluateur, actuellement beaucoup de changement dans les directions de l'établissement.

DAINVILLE Anthony Ringeval est-ce qu'il faut valoriser les consommations de soins depuis le début du programme ? DR oui y compris lors des formations, cela prend du temps de travail, il faut remplacer les prof dans les services pendant ce temps. Les temps de déplacement également, par exemple aux rdv médicaux.

ARDENNES Delphine Allera il faut peut-être harmoniser les temps de travail ? DR en équivalent ETP et après noter le coût horaire. **Delphine Allera par exemple** le coût de remplissage des échelles, DR oui tout à fait, cela mérite d'être valorisé (la coordo, les services), l'économat... Donc ne pas hésiter à identifier tous les coûts dans votre établissement. **Delphine Allera** variation dans l'ETP des coordo, qui accompagnent des FA, les médecins. DR oui il faut vraiment identifier tous ces coûts, on n'est plus quémandeurs, on nous demande de mettre un programme en place pour généraliser, donc restons bien dans la réalité de ce que ça coûte à chaque étab.

NIMES CHRISTELLE FAUCITANO est-ce que vous savez ce que va devenir le forfait CL ? DR ce qui est admis par la CNAM c'est que le poste est très sous-doté, les parties admin,facturation ne sont pas financées.

Ce compte-rendu sera versé dans votre CdP

Rappel du nouveau lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase>

votre mot de passe segapedir

Contact Boîte à Culture : angele.trullen@programmepegase.fr

Prochaine réunion ZOOM le lundi 16 septembre de 9h30 à 10h30,